



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Established in 1952 as the Customs Co-operation Council
Créée en 1952 sous le nom de Conseil de coopération douanière

Bruxelles, 31 mars 2017.

AOC/CDG1F

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRETARIAT DE L'OMD AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Janvier 2016 - Mars 2017

**18^{ème} Comité des Experts-AOC
et
22^{ème} Conférence des Directeurs généraux des Douanes AOC**

24-28 avril 2017

Dakar, Sénégal

Mise en œuvre globale du renforcement des capacités

1. La mise en œuvre du renforcement des capacités de l'OMD pour la période d'avril 2016 à mars 2017 a de nouveau été basée sur **l'évaluation annuelle des besoins** effectuée par le Secrétariat, en collaboration avec les Administrations membres et soutenue par les Bureaux régionaux de renforcement des capacités (BRRC).
2. En plus de l'appui traditionnel au renforcement des capacités demandé par les Membres de l'OMD pour réformer et moderniser leurs services douaniers conformément aux normes de cette Organisation, il y a désormais la mise en œuvre de **l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)** dont la quasi-totalité des dispositions impliquent les administrations douanières. Après l'adhésion des deux tiers des Membres de l'OMC à l'AFE, cet Accord est entré en vigueur le 22 février 2017. Il est contraignant pour tous les Membres de l'OMC et a une incidence majeure sur les activités de renforcement des capacités de l'OMD en AOC, d'autant plus que tous les pays AOC, sauf Sao Tomé & Principe, sont Membres de l'OMC.

Les Pays développés devront, à dater de cette date, mettre en œuvre la totalité des dispositions de l'AFE. Les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA) seront tenus de respecter leurs engagements de catégorie A, mais bénéficieront d'un traitement spécial et différencié pour leurs engagements de catégories B et C.

3. **Sécurité** : Ces dernières années, la plupart des régions de l'OMD ont été témoins de défis sécuritaires qui ont défié des solutions efficaces aux niveaux national et parfois bilatéral et régional. Les groupes armés opèrent au-delà des frontières; Certains d'entre eux s'installent dans des régions frontalières éloignées et administrent parfois ces zones. Beaucoup de ces groupes revendiquent leur affiliation à des organisations supranationales basées sur des idéologies religieuses ou politiques et leur expansion, qui affecte la communauté internationale. Ces activités ont un impact négatif sur les économies nationales, la sécurité et le développement, ainsi que sur le commerce et les relations internationales. La nature de l'insécurité dans ces régions frontalières nécessite un paradigme alternatif pour le rôle des douanes dans la gestion de la sécurité et la contribution au développement économique aux frontières.

Pour remédier à ce problème de manière plus approfondie, l'OMD s'est engagée dans une nouvelle orientation stratégique qui viendrait compléter et renforcer le programme de sécurité actuel qui vise principalement à en expliciter les éléments d'application. La nouvelle approche vise à délimiter et à promouvoir les spécificités des douanes par rapport aux forces de sécurité et de défense, d'élever le rôle des douanes dans les politiques nationales de protection des frontières et de proposer des solutions alliant sécurité et dimension économique de la frontière. Dans une certaine mesure, cette initiative porte sur la facilitation du commerce non seulement du point de vue quantitatif (réduction des retards), mais aussi du point de vue politique (impact de la gouvernance commerciale sur la sécurité des populations). L'objectif est de faire en sorte que les politiques de sécurité nationales et régionales soient plus inclusives en développant la dimension économique des réponses des États à l'insécurité et en y intégrant le commerce, la fiscalité et les questions douanières.

Cette démarche a été lancée grâce à un programme de recherche et à la coopération de certains Membres. Au niveau national, des missions ont été menées au cours des 18 derniers mois notamment dans la Région AOC (Mali, Tchad et République centrafricaine). Au niveau régional, les Douanes nigérianes, en coopération avec l'OMD, a organisé à Abuja, en décembre 2016, la première réunion du Comité technique sur le projet de sécurité (SPC ++), en vue de proposer un nouveau cadre pour s'attaquer aux problèmes de sécurité en AOC du point de vue commercial et douanier. Cinq pays de la région ont participé à la réunion, à savoir: Le Cameroun, le Niger, le Nigéria, la République centrafricaine et le Tchad, et ont adopté des recommandations concrètes pour renforcer la coordination régionale et mettre en œuvre conjointement des activités afin de fournir une analyse de terrain qui servira de base à des solutions spécialement adaptées aux besoins et aux circonstances des pays Membres dans la région AOC.

Au cours de cette période, un nombre significatif de **missions de l'OMD en matière de renforcement des capacités** ont eu lieu en AOC. Elles ont mis l'accent sur l'appui à la réforme et à la modernisation des Douanes et plus particulièrement, la gestion stratégique, le soutien à la gestion managériale, la gestion moderne des ressources humaines, le développement des relations avec les parties prenantes et l'organisation d'ateliers techniques y compris dans des domaines liés au Dossier Recettes. De surcroit, des ateliers d'accréditation de Conseillers en modernisation douanière/Programme Mercator, d'experts en matière de Convention de Kyoto révisée, du Système Harmonisé (SH) et de transit ont été organisés aussi pour enrichir le vivier d'experts francophones en ces matières.

4. La **Commission de politique générale (CPG)**, lors de ses 74^{ème} et 75^{ème} sessions tenues respectivement au mois de décembre 2015 à Punta Cana en République dominicaine et au mois de juillet 2016 à Bruxelles, a mis l'accent, entre autres, sur quatre (4) principales thématiques à savoir :

- La question sécuritaire dans le sillage des actes récents commis par les terroristes dans divers coins du monde : Une résolution appelée « Résolution de Punta Cana » a été adoptée par la CPG, assortie d'un engagement de soutenir la Douane en vue de renforcer sa capacité en matière de sécurité aux frontières. Cet appui consiste notamment à développer de nouveaux outils et directives, tels que l'initiative de sécurité aux frontières concernant les passagers et le fret et l'assistance mutuelle administrative transfrontalière, y compris ceux visant à rendre plus efficace l'identification des marchandises à haut risque.
- La Douane numérique (le thème 2016 de l'OMD) : Avec le développement des technologies d'information et de communication (TIC) et les défis de la sécurisation et de la facilitation des échanges, la Douane devra constamment adapter ses interventions au rythme de ces développements. Ce sujet constitue une priorité pour l'OMD pour soutenir ses Membres à aller de l'avant pour rendre les procédures douanières et les échanges d'informations plus automatiques et plus transparents.
- L'AFE : La CPG a adopté une communication de la communauté douanière internationale en ce qui concerne la mise en œuvre de l'AFE et qui a été présentée par le Secrétaire général à la 10^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Nairobi (Kenya). En matière de renforcement des capacités, cette communication réaffirme que l'OMD a la capacité de s'engager davantage encore dans la mise en œuvre de l'AFE en fournissant une assistance

sur mesure pour répondre aux besoins identifiés et spécifiques des Membres. Elle reconnaît que le succès de la mise en œuvre de l'AFE requiert un engagement politique, un recours à la technologie et un accent renouvelé sur le renforcement des capacités. Les Membres sont invités à bénéficier du Programme Mercator et utiliser pleinement les nombreux instruments et outils déjà disponibles.

- La mesure de la performance : Suite aux débats de la CPG et du Conseil de l'OMD, le Secrétariat, avec le concours des différents Comités techniques de l'OMD, a initié un cadre intitulé « Atteindre l'excellence en douane (AED) ». Ce cadre sera utilisé uniquement aux fins de l'auto-évaluation et non pour établir un classement des administrations. Il est fortement axé, a priori, sur un premier palier d'indicateurs pour mesurer l'état d'avancement de la mise en œuvre par les Membres des outils et instruments de l'OMD. Un questionnaire a été diffusé par le Secrétariat à tous les Membres. Les réponses étaient attendues pour le début du mois de mai 2016.

Pour sa part, la 76ème session de la CPG, tenue à Moscou en Russie en décembre 2016, a continué les discussions sur les mêmes thématiques exposées ci-dessus, en sus de certains sujets liés notamment aux flux financiers illicites et à la coopération Douane-Administrations fiscales.

Journée mondiale de la Douane : Le thème retenu pour l'année 2017 est : « L'analyse des données au service de la gestion efficace des frontières ». Les Membres de l'OMD auront l'occasion de promouvoir leurs efforts et leurs activités dans ce secteur devenu avec le temps un élément incontournable du processus de modernisation douanière.

Région de l'Afrique occidentale et centrale

Recommandations de la 21^{ème} Conférence des DG (Abidjan, Côte d'Ivoire 2016)

5. La 21^{ème} Conférence des Directeurs généraux des douanes de la région de l'OMD de l'Afrique occidentale et centrale, s'est tenue à Abidjan, Côte d'Ivoire, du 27 au 29 avril 2016. Cette importante rencontre a enregistré la participation record de vingt-et-une (21) administrations Membres de la région, sur un total de vingt-trois (23), du Secrétariat de l'OMD, du Bureau régional de renforcement des capacités, des Centres régionaux de formation de Ouagadougou, de Brazzaville et d'Abuja, des Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale, ainsi que les organisations continentales et régionales notamment, l'Union africaine, la CEDEAO et la CNUCED.

Au terme des travaux, les Directeurs généraux ont formulé les recommandations ci-après à l'adresse du Secrétariat:

Pérenniser l'opération CRIPHARM

Le Secrétariat a mis à la disposition des BRLR, le CENcom et est disposée à soutenir cette opération également dans le futur. Voir évolution de cette initiative au niveau du paragraphe « Opération CRIPHARM » ci-dessous.

Apporter une assistance à la mise en place de la plateforme e-learning dans les administrations ayant une stratégie en gestion de ressources humaines et une stratégie de formation

Jusqu'à présent et faute de requêtes spécifiques, l'OMD n'a qu'initié des activités en faveur du Gabon et de la Gambie dans le cadre du programme MADAQ. Récemment le BRRC-AOC a contacté l'OMD afin de relancer l'initiative déjà initiée en 2013 pour installer cet outil pour la Douane de Côte d'Ivoire.

Etendre le volet formation du Projet MADAQ à toute la région

- L'OMD n'a pas encore trouvé de bailleurs de fonds pour étendre ce projet intégralement à l'Afrique centrale (AC). Toutefois, le Gouvernement suédois a accepté de mettre à la disposition de toutes les régions le matériel développé par le projet jusqu'à présent limité à la CEDEAO et d'associer à certains ateliers et à certaines formations les pays d'AC. Ainsi, certains pays de cette sous-région ont déjà participé (sur fonds propres) aux ateliers régionaux du projet MADAQ et ont accepté de financer eux-mêmes des missions d'appui national, en premier lieu en matière de développement des ressources humaines.
- La Suède a également accepté de financer la participation des certains pays de l'AC à une formation qui a eu lieu à Bruxelles pour créer un vivier d'experts AOC en matière de GRH.
- Des activités ont récemment été menées par le programme MADAQ au Cameroun et au Gabon et une proposition pour soutenir l'AC d'une manière plus conséquente sera présentée à la prochaine Conférence des donateurs.

2^{ème} Conférence des donateurs AOC (Lomé, Togo 2017)

6. La 2^{ème} Conférence des Donateurs AOC, initialement prévue pour les 10-14 octobre 2016 à Cotonou, Benin, a été reportée et aura lieu à Lomé au Togo du 29 mai au 02 juin 2017. Toutes les recommandations issues de la première conférence des donateurs à l'adresse du Secrétariat de l'OMD ont été satisfaites. La dernière réalisation concerne la collaboration avec la CNUCED sur le futur de SYDONIA. A cet effet, un atelier régional a été organisé conjointement par l'OMD, la CNUCED et l'Office Togolais des Recettes (OTR) les 29 et 30 novembre 2016 à Lomé, Togo. Les conclusions et recommandations de cet atelier qui a connu la participation de plus de 50 cadres des douanes AOC, gestionnaires des TIC, représentants de la CEDEAO et de la CEMAC et de certains partenaires de la Douane sont les suivantes :

I. Pour la CNUCED :

- Promouvoir davantage l'utilisation des foras existants i.e. fonctionnels, techniques, dédiés tels que le forum ASYPM ;
- Développer des solutions intégrées d'archivage pour garantir la pérennité de la performance des systèmes en production ;
- Evaluer la possibilité de charger dans SYDONIA les données tarifaires intégrées fournies par l'OMD ;
- Poursuivre l'amélioration de la documentation technique et fonctionnelle des modules SYDONIA ;
- Poursuivre le développement et le déploiement dans la version standard de SYDONIA du module pour le co-chargement (manifeste) ;
- Faire évoluer le logiciel SYDONIA vers une solution exclusivement open source ;
- Encourager le rapprochement entre la société Strategy Object et les pays utilisateurs (formation, représentation) ;
- Mettre en place un système de suivi de l'exploitation du système et d'audit de la base ;
- Procéder à une intégration des outils mobiles, tablettes, téléphones, et dispositifs similaires futurs.

En vue de concrétiser ces recommandations, le Secrétariat de l'OMD a adressé au mois de février 2017 une lettre à la CNUCED l'informant de sa disponibilité à travailler étroitement avec cette Organisation en l'objet et ce, dans le cadre d'un plan d'action conjoint afin de répondre aux attentes de la Région.

II. Pour les pays, la CNUCED et la CEDEAO / CEMAC

- Prioriser le développement des modules Transit nécessaires pour mettre en oeuvre les projets d'interconnexion régionaux, notamment ALISA/PACIR;
- Mettre en place un centre régional AOC - SYDONIA (formation, assistance, évolutions fonctionnelles,..) ;
- Impliquer davantage les Administrations des Douanes dans la programmation et la priorisation des développements liés au SYDONIA.

III. Pour les pays et la CNUCED

- Exiger la fourniture de cahiers des charges qui fourniront la base pour les développements liés au SYDONIA (utilisation de la norme IEEE 29148).

IV. Pour l'OMD

- Encourager l'organisation de rencontres et d'ateliers entre les pays utilisateurs et la CNUCED.

Recommandations de la 7^{ème} réunion des Points de contact AOC

7. La 7^{ème} rencontre des Points de Contact pour le renforcement des capacités et des responsables en charge de la réforme des administrations douanières de la Région AOC s'est tenue à Bamako au Mali du 24 au 28 octobre 2016,

Les recommandations suivantes ont été retenues à l'adresse du Secrétariat de l'OMD :

- Poursuivre les efforts en matière d'organisation d'ateliers d'accréditation d'Experts en vue de constituer un vivier régional pour garantir la durabilité des programmes et projets de renforcement des capacités initiés par l'OMD dans la Région AOC;

Le développement de bassins d'Experts provenant des Membres est une priorité du Secrétariat. Le paragraphe 24 décrit l'action en la matière. Il est à considérer que le processus d'accréditation n'existe que pour certaines thématiques et que certains ateliers d'accréditation sont organisés au niveau mondial et pour des candidats d'une certaine langue. Les Administrations AOC et structures régionales reçoivent toutes les invitations et sont invitées à nommer leurs candidats.

- Poursuivre la stratégie visant à une meilleure implication des Directeurs Généraux dans le processus de modernisation des Administrations douanières ;

Le Secrétariat estime appliquer des mécanismes qui permettent aux Directeurs généraux d'être informés et d'être impliqués dans les travaux de l'OMD liés à la réforme et à la modernisation douanière.

- Tous les DG sont invités à participer au Conseil de l'OMD qui se tient une fois par an à Bruxelles et à la Conférence des DG de la région AOC qui est organisée également une fois par an.
- Les thèmes d'actualité sont présentés par l'OMD au Sous-Comité des Directeurs généraux des Douanes de l'Union africaine et à la Conférence des Directeurs généraux de la Francophonie.
- Le Secrétaire général de l'OMD mène bon nombre d'activités dans la région et un grand nombre de rencontres bilatérales avec les DG de cette région sont organisées chaque année.
- Le Secrétaire général de l'OMD envoie chaque année une lettre aux Directeurs généraux pour leur demander la communication au Secrétariat de leurs besoins en matière de renforcement des capacités pour l'année à venir; l'accent étant mis sur la réforme et la modernisation douanières.
- L'OMD exige que toute requête d'assistance soit signée par le Directeur général de l'administration en question.
- Les experts qui se rendent en mission pour l'OMD ont pris l'habitude d'effectuer une visite de courtoisie au début de la mission et une rencontre à la fin de la mission pour en restituer les résultats au Directeur général.
- Les activités de l'OMD liées au leadership et à la gestion stratégique s'adressent également aux Directeurs généraux des douanes.

- La région AOC a développé et met à la disposition un site web régional, un guide régional et des adresses email qui facilitent la communication et l'implication des DG et des administrations toutes entières.
- Chaque Administration dispose depuis certaines années d'un expert et d'un point de contact. Ces personnes entretiennent des contacts opérationnels avec le Secrétariat et les structures régionales et ont la tâche d'informer leur DG de toute initiative importante.
- Poursuivre les initiatives visant à étendre le Projet MADAo à toute la Région AOC;

Voir réaction à la même recommandation issue de la 21ème Conférence des DG (Abidjan, Côte d'Ivoire 2016)-Page 6 ci-dessus.

- Conduire une étude sur le phénomène de migration des Administrations douanières classiques vers des structures mixtes (douanes-impôts) sous le statut d'Office de recettes en cours dans la région, dans le but de fournir des informations pertinentes pour le partage d'expériences ;

L'OMD a reconnu et mis en avant la pertinence d'une coopération douane-administrations fiscales en publiant les Directives visant à renforcer la coopération et l'échange d'informations entre les autorités douanières et les autorités fiscales. La coopération douane-administrations fiscales a également fait l'objet de débats lors des sessions de la Commission de politique générale de juin et de décembre 2016 et dans d'autres comités et réunions de l'OMD concernés par ce sujet.

Lors de la 8ème session du Comité du Renforcement des Capacités, tenue au mois de mars 2017, le Secrétariat de l'OMD a présenté aux participants les Initiatives de l'OMD visant à contribuer à la coopération et à l'échange de renseignements entre les douanes et les autorités fiscales. Le document HC0104 produit à cette occasion a pour objet de rendre compte des évolutions et de l'avancement intervenus à ce jour en ce qui concerne les travaux en cours sur la question de la coopération douane-administrations fiscales, y compris les discussions menées avec le FMI sur l'importance pour une administration des douanes d'être dotée des ressources adéquates. Le présent document vise également à solliciter le soutien du Comité du renforcement des capacités et le soutien des Membres pour les travaux qui seront engagés à l'avenir dans ce domaine. Les Membres intéressés sont invités à participer à ces initiatives. Au besoin, des activités spécifiques pourraient être organisées en AOC.

- Coordonner les initiatives de renforcement des capacités dans la Région avec les structures régionales, notamment en les impliquant davantage dans les phases de préparation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets et activités menés dans la Région AOC ;

Des améliorations en la matière sont en cours et seront réalisées à travers la communication avec les Coordonnateurs du Développement National (CDN) auprès du BRRC-AOC.

- Améliorer la coordination avec le BRRC-AOC, dans le traitement et l'analyse des requêtes de renforcement des capacités émanant des Administrations douanières de la Région AOC.

Le BRRC-AOC et tous les Membres de la Région ont été invités formellement par le Secrétaire général de l'OMD à communiquer leurs besoins au Secrétariat et le 8ème

Comité du Renforcement des Capacités a fourni des pistes pour une implication active des structures régionales dans ce processus.

Situation générale

8. Si l'épidémie d'Ebola a commencé à être éradiquée au cours de l'année 2015 - ce qui permet à l'OMD de reprendre ses activités de renforcement des capacités au niveau des pays touchés par cette épidémie, il n'en est pas de même pour les crises socio-politiques et les attaques des groupes terroristes qui continuent de constituer des défis majeurs pour le développement de la plupart des pays de la région, y compris la mise en œuvre des réformes douanières. La sécurité et la collecte des recettes douanières restent les missions prioritaires des Douanes AOC, même si la facilitation des échanges boostée par l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC constitue également une thématique d'actualité. Pour les pays producteurs de pétrole en AOC, la baisse du prix de cette ressource amplifie la pression des Gouvernements exercée sur les Douanes en matière de collecte de recettes.

Activités dans la région AOC

9. Les **réunions régulières et récurrentes** suivantes de la région AOC ont été tenues: la Conférence 2016 des Directeurs généraux des Douanes AOC (Abidjan) ; la réunion biannuelle du Comité des experts AOC (Abidjan et Conakry) et la réunion de 2016 des points de contact AOC (Bamako).

La réunion 2016 des gestionnaires des ressources humaines et de la formation et la réunion 2016 du GTR sur le développement informatique n'ont pas encore eu lieu.

La deuxième **Conférence des donateurs** aurait dû avoir lieu au Bénin en 2016, mais a été reportée pour avoir lieu à Lomé au Togo du 29 mai au 02 juin 2017. Elle sera combinée avec un atelier régional qui permettra de suivre les évolutions en AOC en matière d'AFE et du programme Mercator depuis le dernier atelier du genre organisé en novembre 2015 dans le même lieu. Les préparations sont en cours pour l'organisation de ces travaux dans de meilleures conditions.

10. La plupart des nombreuses autres activités de l'OMD ont été menées pour aider les Administrations douanières dans la mise en œuvre des cinq objectifs stratégiques énoncés dans le **plan stratégique régional 2013-2017**. Ces cinq objectifs stratégiques sont le leadership, la gestion stratégique, la gestion des ressources humaines, les partenariats et les procédures douanières.
11. Le projet de **modernisation des administrations douanières de l'Afrique de l'Ouest (MADAO)**, financé par le gouvernement de la Suède, est entré dans sa Phase 2 depuis Janvier 2015.

A la suite de la Phase 1, le projet a vu une évolution de ses composantes et le projet couvre maintenant les 3 composantes suivantes: Gestion stratégique, Gestion des ressources humaines et Engagement des partie prenantes. La mobilisation des ressources n'est pas abandonnée pour autant, car elle a été incluse dans la composante « Engagement des parties prenantes » du fait que le dialogue avec les bailleurs de fonds reste primordial pour les pays de la région.

Depuis le début de l'année 2016, le projet a notamment :

➤ **Gestion Stratégique :**

- Intensifié sa coopération avec la CEDEAO dans le domaine des RH (ébauche de stratégie régionale de formation) et de l'interconnexion (financement de la formation, le modèle des données de l'OMD et les outils GFEC);
- Financé la mission Columbus Phase III qui s'est tenue au Togo;
- Finalisé la préparation de nouveau matériel de formation en matière de gestion de projets qui a été adopté par le Comité de Renforcement des Capacités en mars 2017;

➤ **Gestion des ressources humaines :**

- Poursuivi son soutien à la région pour le développement d'un pool d'experts spécialisés dans les RH;
- Favorisé la coopération régionale en matière de gestion des RH en utilisant des experts de la région dans le cadre de missions d'appui national au Mali, Togo, Ghana et au Liberia, notamment;
- Fourni un appui national au Bénin, Gabon, Sénégal, Togo, Mali, Ghana, Libéria et à la Gambie ;
- Initié les préparations pour l'appui au Nigéria ;
- Soutenu 5 pays pour le développement et la finalisation des outils RH permettant la mise en œuvre de l'approche compétence (stratégie RH, politique générale de formation, référentiels des emplois, cadre des compétences, dictionnaire des compétences, descriptifs de postes);
- Poursuivi les préparations pour le développement d'un guide pour la mise en œuvre de l'approche compétences dans le contexte douanier;
- Evalué les progrès du Burkina Faso pour la réforme RH initiée depuis 2014;

➤ **Engagement des parties prenantes :**

- Fourni un appui au Cap-Vert pour la conduite et la conclusion de l'étude sur la mainlevée;
- Développé un plan de travail de 18 mois pour soutenir la Guinée pour l'engagement des parties prenantes en matière de lutte contre la fraude (installation du nCEN, formation COPES, opération multi-agences) et la facilitation des échanges;
- Evalué les progrès du Ghana pour la réforme EPP initiée depuis 2014.

Les Administrations souhaitant un appui spécifique en matière de gestion stratégique, se focalisant notamment sur la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan stratégique, sont invitées à solliciter le projet MADAo, si cela était nécessaire par une demande d'appui dans ce domaine.

En 2017, le projet MADAo continuera son soutien aux administrations les plus engagées.

12. Le programme de **leadership et de développement des cadres (LDC)** continue de répondre aux besoins exprimés par les Membres.

Depuis trois ans déjà, des ateliers LDC de 8 jours sont intégrés dans tous les programmes de bourses dont bénéficient également un bon nombre de douaniers AOC.

Afin de mieux soutenir le programme LDC, l'OMD a initié un autre programme réservé à l'équipe dirigeante de la Douane, appelé « Retraite pour cadres supérieurs (RCS) ». Cette activité, animée par des experts du Secrétariat de l'OMD, s'étale sur 3,5 jours et offre au top management (DG douane et ses collaborateurs directs), l'occasion de se familiariser avec le programme LDC et de thématiser au plus haut niveau et d'une manière approfondie, les défis et les initiatives majeures de l'Administration. Une RCS a été organisée au mois d'août 2016 pour la Douane du Nigéria et au mois d'octobre de la même année pour les Douanes du Burkina Faso.

13. Le contrat **PACIR** (Programme d'appui au commerce et à l'intégration régionale) - volet Douane - financé par l'Union européenne au profit de la Côte d'Ivoire, est arrivé à échéance au terme de l'année 2015. Ce contrat a réservé une partie importante du budget pour assurer une **interconnectivité des systèmes informatiques** douaniers dans le cadre de la gestion du transit entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali. Entre temps, le Sénégal et le Togo ont officiellement rejoint l'initiative et le Ghana a participé activement à quelques activités visant l'interconnectivité.

Ce projet a permis de développer des spécifications fonctionnelles et techniques et d'élaborer des budgets et un plan de travail pour le développement et la mise en œuvre de la solution envisagée par lesdits pays.

Des initiatives ont été menées en 2016 à l'instar de l'année 2015 pour promouvoir la solution au niveau de la CEDEAO et de la région AOC toute entière. La CEDEAO s'est davantage impliquée dans le projet et a contribué activement à la recherche du financement nécessaire et à l'élaboration d'un calendrier pour le développement et la mise en vigueur de la solution. A cet égard, un accent particulier a été mis sur la collaboration entre la Commission de la CEDEAO et la CNUCED pour permettre à cette Organisation d'aligner le module Transit existant aux spécifications adoptées par les pays impliqués mais aussi par la dernière Conférence des DG Douanes AOC tenue à Abidjan en 2016. Les deux structures sont actuellement en train de formaliser leur collaboration.

Au cours de l'année 2016, les activités suivantes ont été également organisées sous l'égide de l'OMD :

- Du 8 au 12 août 2016, un atelier s'est tenu à Dakar pour familiariser les participants avec le modèle de données de l'OMD et aligner sur ce modèle les messages fonctionnels à échanger entre les administrations douanières et définis dans le cadre du projet PACIR. Il a été animé par une experte Canadienne et le Secrétariat de l'OMD et a connu la participation des Administrations des douanes du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal. L'Office Togolais des Recettes, la CEDEAO, l'UEMOA et la GIZ y ont également pris part.
- Du 12 au 16 septembre 2016, une réunion du Groupe de projet sur le modèle de données a eu lieu à Bruxelles. Elle a regroupé les techniciens des Douanes de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Togo, du Sénégal et du Ghana, et les experts

de l'OMD en matière de modèle de données afin de discuter de tous les problèmes techniques liés à la modélisation des messages.

- Un autre atelier a été organisé au Centre informatique de la CEDEAO à Lomé au Togo du 7 au 11 novembre 2016. Il a été animé par un expert de la Douane des Pays-Bas en matière de modèle des données et un expert allemand de la société GEFEG. L'organisation de cet atelier a été assurée par l'OMD en collaboration avec la Commission de la CEDEAO et avec le soutien financier de celle-ci et du programme MADAQ financé par la Suède.
- A l'initiative de la CEDEAO et de l'OMD, une réunion a eu lieu à Abuja au mois de novembre 2016. Elle a regroupé les 5 pays impliqués dans le projet d'interconnexion (Burkina, Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) en sus de l'OMD et certains partenaires au développement (Banque mondiale, CNUCED, GIZ, JICA, USAID...). Le but de cette réunion était de présenter en détail le projet d'interconnexion aux bailleurs de fonds et de permettre à ces derniers d'avoir une meilleure compréhension du projet et de son apport par rapport à l'amélioration du transit inter-régional et de son impact positif sur la facilitation des échanges.
- La CEDEAO et la CNUCED sont en train de formaliser leur collaboration visant à développer le module transit/interconnexion à travers l'amélioration des fonctionnalités du système SYDONIA dans le but de renforcer le transit inter-régional.
- Une Conférence mondiale sur le transit est prévue juste après les sessions du Conseil de l'OMD en juillet 2017 à Bruxelles et permettra de thématiser davantage l'interconnexion.

14. Le **projet OMD-INAMA** auquel participent plusieurs Membres AOC constitue un suivi de deux initiatives précédentes financées par le gouvernement suédois (projets GAPIN I et II). Son objectif est le renforcement de la capacité des administrations douanières à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages par le biais d'actions ciblées de renforcement des capacités et d'un appui apporté lors d'opérations de lutte contre la fraude. Il est financé par le Secrétariat de la CITES, GIZ, la Suède et le Département d'Etat américain, et a permis d'accomplir les travaux et de conduire les activités suivantes:

- Atelier au Kenya en matière de renseignement, avec la participation de la Gambie, du Ghana et du Nigeria.
- Développement du matériel de formation sur la planification des opérations.
- Atelier sous-régional au Cameroun pour les pays francophones sur le renseignement – niveau débutant.
- Atelier régional au Congo pour «piloter et valider» l'outil d'évaluation de la capacité institutionnelle des administrations à mettre en œuvre la Convention CITES.
- Publication de cet outil d'évaluation.
- Développement du matériel de formation sur les enquêtes afin de lutter contre le trafic d'espèces protégées.

- Atelier en Tanzanie en matière de planification des opérations contre le trafic d'espèces protégées avec la participation de la Gambie, du Ghana, du Nigeria.
- Atelier en Zambie en matière de renseignement approfondi, avec la participation de la Gambie, du Ghana, du Nigeria.
- Atelier en Ouganda en matière d'enquête, avec la participation de la Gambie, du Ghana et du Nigeria.
- Atelier au Burkina Faso en matière de renseignement approfondi afin de lutter contre le trafic d'espèces protégées, avec la participation du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo et du Togo.
- Atelier au Togo en matière des enquêtes sur la CITES, avec la participation du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo et du Togo.

Dans les mois à venir, plusieurs activités sont prévues :

- Atelier (dans un pays encore à désigner) en matière planification des opérations, avec la participation desdits pays.
- Soutien en matière de renseignement apporté par des experts aux administrations des douanes désignées.
- Exercices internationaux comme le suivi des formations sur la planification des opérations.
- Études de diagnostic sur les capacités des administrations douanières des pays d'Afrique occidentale à appliquer la Convention CITES. Ces études se baseront sur une auto-évaluation réalisée à l'aide de l'Outil d'Évaluation de la Capacité Institutionnelle pour l'application de la Convention CITES.

15. **L'opération « WESTERLIES 4 »**, initiée et financée par le Japon, s'est déroulée du 18 au 27 mai 2016 avec l'appui de l'Unité de coordination opérationnelle (UCO) constituée de 6 pays, dont la RDC et la Gambie de la région AOC, en sus des BRLR (Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale). En outre, sur 97 pays Membres ayant participé à cette opération conjointe, 16 pays de la région AOC ont y pris part. Cette opération s'est concentrée sur le trafic des drogues par les passagers aériens, en recourant à des investigations à travers le système API/PNR pour le profilage.

Pour la préparation de l'opération, deux ateliers ont été organisés respectivement à Dakar (Sénégal) du 11 au 15 avril 2016 et à Brasilia (Brésil) du 25 au 29 avril 2016.

140 cas ont été interceptés avec un résultat global de 3000 kg de drogues, 5 fusils et 600 balles, en plus de 96 kg de cigarettes, entre autres. L'opération était une précieuse expérience quant à l'utilisation de l'API/PNR pour le profilage et le partage des conceptions de systèmes de données en particulier par le Japon, le Brésil et l'Afrique.

16. La troisième édition de l'opération de surveillance de la petite aviation dénommée **« Ailes Africaines III »**, s'est tenue du 7 au 14 juin 2016. Au demeurant, un atelier régional de formation professionnelle a été organisé à Dakar, du 24 au 26 mai 2016.

Ce séminaire préparatoire de la phase opérationnelle, a vu la participation des fonctionnaires des services de police, des douanes et de la gendarmerie de dix-huit (18) pays d'Afrique dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Guinée Bissau, la République de Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Cette opération s'est soldée par la saisie de 3 aéronefs en situation irrégulière, 3.441,42 kg de produits dont 3.345 de produits alimentaires et 96,42 kg de drogues, y compris l'amphétamine pour 60,58 kg et la méthamphétamine pour 25 kg.

Les opérations « Ailes Africaines », faut-il le rappeler, sont une initiative de la Douane française, en collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Administration des douanes sénégalaises, avec le soutien financier de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) de l'Etat français.

17. La quatrième « **opération ACIM** » (Action against Counterfeit and Illicit Medicines-Lutte contre le trafic de médicaments contrefaçons) a été organisée conjointement entre l'OMD et l'IRACM (Institut international de Recherche Anti-contrefaçon de Médicaments). Elle a mobilisé 16 administrations douanières africaines dont 10 de la Région AOC en l'occurrence, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigéria, la RDC, le Congo, le Sénégal et le Togo. Cette opération a duré dix jours, du 5 au 14 septembre 2016, afin de contrôler simultanément, dans les principaux ports du continent, les cargaisons identifiées comme susceptibles de contenir des produits pharmaceutiques illicites ou contrefaçons représentant un danger pour les populations locales. 113 millions de médicaments illicites et potentiellement dangereux ont ainsi été saisis. L'ensemble est estimé à 52 millions d'euros. Les plus importantes interceptions ont été faites au Nigéria, au Bénin, au Kenya et au Togo.

Depuis 2012, les quatre opérations de grande envergure menées dans les grands ports maritimes d'Afrique (ViceGrips 2, Biyela 1, Biyela 2 et ACIM) ont permis l'interception de près de 869 millions de médicaments contrefaçons et illicites, d'une valeur estimée à plus de 400 millions d'euros. Autant de médicaments potentiellement dangereux qui ont été retirés du marché au lieu d'être vendus aux populations africaines.

18. La première opération de lutte contre la criminalité pharmaceutique en Afrique Occidentale et Centrale (AOC) dénommée « **CRIPHARM** », s'est tenue du 27 janvier au 16 février 2016. Elle a été organisée par les Bureaux régionaux de Liaison chargés du Renseignement pour l'Afrique de l'Ouest (BRLR-AO) et pour l'Afrique du Centre (BRLR-AC), sous la tutelle de la Vice-présidence de la Région AOC et avec l'appui technique du Secrétariat de l'OMD. Cette opération a enregistré 78 saisies de produits pharmaceutiques et d'autres produits (drogues, produits de la pharmacopée, CITES etc.).

L'opération « **CRIPHARM II** » s'est déroulée du 29 janvier au 21 février 2017 et a concerné tous les pays de la Région AOC. L'Unité de Coordination opérationnelle a été installée à Kinshasa en RDC et a regroupé, en sus des 2 BRLR de la Région AOC, 8 pays de cette dernière.

Plusieurs saisies de marchandises prohibées et soumises aux restrictions ont été réalisées dans la région. Il s'agit des marchandises suivantes : drogues, médicaments et produits pharmaceutiques, cigarettes, produits CITES, armes et munitions, etc. Soit au total 81 saisies réalisées, par rapport à CRIPHARM I qui avait enregistré 78 saisies.

19. En 2016, le « **Programme mondial de contrôle des conteneurs ONUDC-OMD** » développé et mis en œuvre en partenariat entre l'OMD et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) a organisé les activités suivantes en AOC: Ateliers de formation ou de suivi au Sénégal (6 ateliers), au Liberia (1 atelier), au Bénin (1 atelier) et au Togo (3 ateliers). Des actions sont prévues pour d'autres pays de la région AOC pour l'année 2017.
20. La **plate-forme CLiKC!** a été mise à jour pour permettre une navigation plus simple et également pour faciliter les fonctions des coordinateurs nationaux. Elle a désormais plus de 23000 utilisateurs enregistrés. Plus de 100 nouveaux utilisateurs sont inscrits chaque mois et environ 300 se connectent quotidiennement.

Un cours e-learning traitant de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) a vu le jour et le manuel de formation afférent au cours sur l'AFE, maintenant disponible en français, complète également le catalogue des kits de formation de l'OMD à l'attention des formateurs. Ceci permet aux administrations Membres d'organiser leurs propres face-à-face ou leurs propres sessions de formation mixte. Des cours sur le thème du guichet unique et des règles d'origine sont actuellement en cours de développement.

Malgré l'installation de plates-formes locales de e-learning dans onze administrations AOC, l'accès et l'utilisation de cet outil demeure toujours trop limités et peu intégrés dans les stratégies de formation des Douanes AOC.

Le Cadre de principes et de pratiques sur le professionnalisme en douane disponible sur CLiKC! met à la disposition des Membres de la région AOC un chapitre dédié aux directives pour des politiques de formation basées sur les compétences spécifiques de la Profession Douane.

21. L'OMD a organisé en 2016, les troisième et quatrième sessions de **l'Académie virtuelle d'orientation douanière (AVOD)**. Composée de 4 modules obligatoires accompagnés d'un tutorat en ligne et de 2 modules optionnels et conçue à partir des meilleures pratiques des Membres de l'OMD, l'AVOD a pour principal objectif de dispenser à des fonctionnaires des douanes nouvellement recrutés (moins de quatre ans de service) des connaissances et compétences douanières générales. Elle présente aux nouvelles recrues les rôles et fonctions caractéristiques des administrations douanières, les concepts de procédures et de pratiques de dédouanement, les conventions et accords internationaux et les principes de renforcement des capacités. Elle est accessible depuis la plate-forme CLiCK! de l'OMD.

La troisième session a eu lieu du 11 avril au 15 juillet 2016. 37 représentants de différentes administrations douanières Membres ont participé à cette session dont 3 de la région AOC provenant des Administrations des douanes camerounaises, gambiennes et nigérianes. Vingt-neuf (29) candidats, dont les représentants du Cameroun et du Nigeria, ont complété avec succès la formation axée sur l'enrichissement des connaissances des bénéficiaires et le perfectionnement de leur parcours professionnel, et ont reçu leur certificat de mérite.

Une quatrième session a eu lieu du 5 septembre au 9 décembre 2016. Elle a réuni 38 participants anglophones dont 4 de la région AOC (1 du Nigéria, 2 du Gabon et 1 du Libéria). Les candidats du Nigéria et du Gabon ont complété cette formation avec succès.

La cinquième session est en cours de préparation et connaîtra la participation de plusieurs douaniers de la région AOC et pour la première fois 2 tuteurs.

Il est toujours envisagé d'organiser à l'avenir des sessions pour les douaniers francophones, sous réserve de trouver des financements pour la traduction de l'Académie.

22. **Le programme de bourses** organisé chaque année par l'OMD a connu la participation, pour les années 2015, 2016 et début 2017, de boursiers provenant de certains pays de la région AOC, à savoir:

- 65^{ème} session (francophones) : 5 bénéficiaires de l'AOC sur 14 participants au niveau mondial. Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Sénégal et du Togo.
- 67^{ème} session (anglophones) : 2 sur 17 participants au niveau mondial. Il s'agit du Libéria et du Ghana.
- 68^{ème} session (francophones) : 7 participants AOC, 1 du Burkina Faso, 1 du Cameroun, 1 du Togo, 1 de la RDC, 1 de la Côte d'Ivoire et 2 de la République centrafricaine.
- 70^{ème} session (anglophones) : 1 participant du Ghana.
- 71^{ème} session (francophones) : 7 participants sur 15 au niveau mondial, provenant du Mali, Togo, Bénin, Cameroun, Mauritanie, Niger et Sénégal.

23. **Experts associés** : Le programme de développement de carrière de l'OMD, financé par le Japon, existe déjà depuis un bon nombre d'années et dure 10 mois. Il permet aux bénéficiaires rigoureusement sélectionnés de travailler au Secrétariat de l'OMD et d'acquérir des connaissances, des compétences et une expertise de travail internationale. De nombreux pays de la région AOC ont déjà bénéficié de ce programme. Pour le programme 2016-2017, l'OMD a retenu 10 experts associés dont 3 de l'AOC (Bénin, Guinée et Sénégal).

24. Au cours de l'année 2016, l'OMD a organisé des **ateliers d'accréditation** portant sur le transit, le Dossier Recettes (Phase 2), la CKR, la modernisation douanière et l'AFE, auxquels des experts douaniers de la région AOC ont pu participer.

- L'atelier portant sur le Dossier Recettes – Phase 2, organisé au Ghana du 23 au 27 novembre 2015, a réuni des experts anglophones. Quinze (15) fonctionnaires

provenant de 12 pays des deux régions (AOC et AOA) ont participé à cet atelier et 7 participants ont réussi la première étape de l'accréditation dont 1 ghanéen et 1 camerounais.

- Deux ateliers d'accréditation portant sur la modernisation douanière et l'AFE pour des experts anglophones ont été organisés en Afrique du Sud du 1 au 5 et du 8 au 12 février 2016. Un expert de la Gambie et 2 experts du Libéria ont pu y participer ; les ateliers ont permis à l'OMD de pré-accréditer 15 candidats, dont celui du Libéria.
- L'atelier d'accréditation d'experts francophones en qualité de Conseillers en modernisation douanière (CMD) et du programme Mercator (CPM) a eu lieu à Yaoundé au Cameroun du 20 au 24 juin 2016. Cet atelier financé par l'Union africaine et l'OMD, a vu la participation de 13 candidats minutieusement présélectionnés par l'OMD et provenant d'administrations des douanes africaines. Au terme de cet atelier très exigeant, 7 candidats ont été retenus et seront invités à participer à une mission en tant que Co-animateurs afin de parfaire le processus de leur accréditation. Ces candidats proviennent du Burkina Faso (2 participants), du Cameroun (1), du Togo (1), de Madagascar (1), du Mali (1) et de la Tunisie (1). L'accréditation de ces experts permettra à l'OMD de mieux accompagner les pays Membres francophones dans la planification de la réforme, et d'une manière plus particulière, dans la mise en œuvre de l'AFE via le programme Mercator de l'OMD.
- Deux(2) experts provenant respectivement du Mali et du Burkina Faso ont parachevé leur processus d'accréditation suite à leur participation à des missions notamment en RCA pour le premier (mission de diagnostic et de planification stratégique) et au Gabon pour le second (mission d'évaluation des progrès : Phase 3 de Columbus). Ces deux experts viennent de recevoir de l'OMD leurs certificats d'accréditation. Les autres experts pré-accrédités de la région AOC seront invités à participer à des missions en vue de parfaire ce processus.
- L'atelier d'accréditation d'experts en matière de transit a eu lieu à Abidjan en Côte d'Ivoire du 27 juin au 1^{er} juillet 2016. Il a connu la participation de 44 candidats présélectionnés par l'OMD et provenant des douanes de la région MENA (2), AOC (24) et d'autres régions et organisations internationales. Au terme de cet atelier très exigeant, 2 candidats de la République tchèque et du Pérou ont été retenus. Aucun des 26 candidats provenant des douanes AOC et MENA n'ont été retenus.
- L'atelier d'accréditation pour les experts de la Convention de Kyoto révisée (CKR) a été organisé à Bruxelles du 12 au 16 septembre 2016. Il a regroupé des participants provenant de différentes régions de l'OMD. Au total, 7 participants ont été pré-accrédités, dont une candidate gabonaise.
- Du 15 au 19 mai 2017 sera organisé au Secrétariat de l'OMD un atelier d'accréditation d'experts francophones en matière de contrôle a posteriori. Des candidats des pays de la Région AOC y seront conviés.

25. **Programmes de développement et de financement :** Le Secrétariat a créé un nouveau lien sur le site web de l'OMD pour accéder aux programmes de développement et de financement en cours gérés par cette Organisation. Il s'agit du lien suivant :

26. L'intérêt au **Programme Columbus** qui offre un appui en 3 phases (1 = diagnostic, 2 = planification et mise en œuvre et 3 = évaluation de la réforme) était relativement faible. Les seules missions conduites au cours de la période considérée sont les suivantes:

- Ghana et Burkina Faso - mission phase 2 (2016);
- Togo - mission phase 3 (2016) ;
- Gabon : mission phase 3 (2016) ;
- RCA : Mission de diagnostic et de planification stratégique (janvier 2017).

Une mission phase 3 au Cameroun est en phase de préparation (mai 2017).

Inspection avant-embarquement/Inspection à destination

27. En juin 2014, le Conseil de l'OMD a habilité le Secrétariat à poursuivre les initiatives déjà prises, à élaborer des lignes directrices et des meilleures pratiques sur ce sujet et à élaborer des orientations pour rendre plus transparentes les procédures de passation de marchés des douanes. Certains des Membres de l'OMD qui ont été en mesure de prendre le relais, avec succès, des sociétés d'inspection, se sont engagés à aider le Secrétariat de l'OMD à ce sujet.

Encouragés par la fin réussie de contrats d'inspection et de prise en charge des principales fonctions externalisées par les douanes du Kenya, de la Mauritanie et du Nigeria, d'autres pays AOC se sont engagés à développer des initiatives similaires. Cette tendance a été davantage renforcée par l'Article 10.5 de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges qui stipule que les Membres n'exigeront pas le recours à des inspections avant expédition en rapport avec le classement tarifaire et l'évaluation en douane et encourage les Membres à ne pas introduire ni appliquer de nouvelles prescriptions concernant l'utilisation d'autres types d'inspection avant expédition.

En 2015, l'OMD a activement soutenu le Ghana et la République démocratique du Congo. Les Gouvernements de ces deux pays ont exprimé leur volonté de ne pas renouveler les contrats existants et ont demandé le soutien de l'OMD pour renforcer les capacités de la douane pour leur permettre de s'approprier progressivement leurs prérogatives, sans perte de recettes. L'appui offert à la douane a permis à ces deux Gouvernements de ne pas renouveler leurs contrats et à la douane de se réapproprier ses prérogatives.

Toutefois, le Gouvernement du Ghana a signé un nouveau contrat de 5 ans avec une entreprise du secteur privé pour accompagner l'organisation s'agissant du nouveau processus développé récemment en matière d'évaluation et de classement tarifaire anticipé, du développement d'un guichet unique et d'autres initiatives pertinentes.

En 2013, le Niger a annoncé son intention de ne pas renouveler son contrat existant en matière d'inspection avant expédition. Un soutien supplémentaire au Niger sera fourni dès que les nouvelles structures organisationnelles pour l'évaluation et le

classement tarifaire adoptées par le Gouvernement en 2015 seront mises en place et leur personnel désigné.

D'autres requêtes pour un soutien similaire ont été reçues du Burkina Faso, du Gabon, de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Léone et sont également en cours d'examen ou d'exécution.

Une tendance des sociétés d'inspection de passer de l'"inspection avant expédition à l'inspection à destination, et d'offrir d'autres services (notamment le guichet unique et le suivi des cargaisons par GPS) peut être observée.

Visite à l'OMD de stagiaires africains de l'Ecole des douanes belges

28. A la demande de l'Ecole des douanes belges, et dans le cadre de leur formation de 9 mois en Belgique, des groupes d'une vingtaine de stagiaires provenant dans la quasi-totalité de différents pays africains francophones de la région AOC, effectuent régulièrement des visites au siège de l'OMD. Les dernières du genre ont eu lieu les 16/17 novembre 2016 et 4/5 avril 2017.

En plus d'une visite guidée dans les locaux du Secrétariat, les stagiaires suivent différentes présentations animées par des fonctionnaires du Secrétariat. Les interventions portent sur plusieurs thématiques pouvant intéresser les futurs cadres des administrations bénéficiaires.

Adhésions aux normes de l'OMD

29. Les adhésions suivantes des pays AOC aux principales Conventions de l'OMD ont pu être enregistrées depuis 2016 :
- **SH** : Aucune nouvelle adhésion depuis janvier 2016
 - **CKR** : Bénin (05 janvier 2017).

Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC

30. Le Niger, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, le Gabon, le Ghana, le Nigéria et le Tchad sont les seuls pays de la région à avoir ratifié jusqu'à présent **l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE)**.

Considérant que l'AFE porte sur beaucoup de thématiques, la majorité des activités de l'OMD peuvent être menées dans ce contexte. Parmi les plus importantes au bénéfice de la Région AOC on pourrait citer les suivantes :

- Des ateliers nationaux ont été organisés au Togo et au Ghana, à l'effet de soutenir ces pays dans la création et l'opérationnalisation de leur Comité national de la Facilitation des Echanges (CNFE).
- Un atelier régional sur le contrôle a posteriori, auquel 17 fonctionnaires de la Région AOC ont participé, a été tenu à Yaoundé au Cameroun au mois de janvier 2017. Cet atelier a permis de sensibiliser les participants sur les standards et les outils de l'OMD en la matière et de développer en eux une

compréhension plus harmonisée de ce concept, notamment en le distinguant des enquêtes douanières et du contrôle différé.

- Un atelier régional sur la gestion des risques a été tenu à Abuja au mois de février 2017. Une vingtaine de fonctionnaires de la Région ont y pris part. Cet atelier a permis d'initier les travaux visant l'élaboration d'une stratégie de gestion des risques holistique, basée sur les risques potentiels de la Région AOC.

Dans le cadre de la préparation de ses Membres dans la mise en œuvre de l'AFE, l'OMD organisera à Lomé (Togo), du 29 au 31 mai 2017, le deuxième atelier régional au profit des pays de la région AOC et ce, après le premier atelier de ce genre tenu également à Lomé du 17 au 19 novembre 2015. Y prendront part, en sus des administrations douanières des pays de la Région AOC, les représentants des Ministères du Commerce de ces pays, des communautés économiques régionales et des représentants d'autres structures gouvernementales et du secteur privé.

31. En 2015, l'OMD a conclu un partenariat avec l'Administration fiscale et douanière du Royaume-Uni (HMRC) et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) pour soutenir la mise en œuvre effective de l'AFE dans certains pays, dont 3 pays de la région AOC, à savoir la Sierra Leone, le Ghana et le Libéria. **Le Programme HMRC-OMD-CNUCED** est conçu pour fournir un appui au renforcement des capacités ciblé aux pays en développement sélectionnés pour leur permettre de mettre en œuvre efficacement l'AFE en utilisant les instruments et outils de l'OMD disponibles, ainsi que l'expertise de la CNUCED sur la mise en place et le développement des CNFE.

Suite à une mission d'évaluation des besoins menés en collaboration avec la Banque Mondiale en mai 2016, **le Programme HMRC-OMD-CNUCED** a développé un Plan de mise en œuvre, sur mesure, de l'initiative Mercator pour la Sierra Leone. Suivant ce plan, plusieurs activités ont été organisées en 2016 y compris un atelier de planification stratégique (Septembre 2016), une étude de diagnostic sur l'évaluation, le classement et le contrôle de l'origine-Dossier Recettes, (Septembre 2016) et une étude sur le temps nécessaire à la main levée des marchandises-TRS (Octobre 2016). Afin d'assurer la bonne coordination avec d'autres partenaires du développement engagés dans le pays, ce programme multi-composant et pluriannuel est accompagné d'un Conseiller du Programme Mercator et a établi une collaboration avec d'autres acteurs comme la Banque Mondiale et Adam Smith International.

Au Ghana et au Libéria, le programme HMRC-OMD-CNUCED, focalise son soutien sur les Comités Nationaux de Facilitation des Échanges (CNFE). Au Ghana, l'OMD et la CNUCED ont organisé conjointement trois ateliers en 2016 pour soutenir le CNFE. D'autres ateliers sont prévus pour compléter l'assistance apportée à ces pays par d'autres partenaires au développement.

Conclusions

32. Les conclusions majeures suivantes sont retenues par le Secrétariat de l'OMD pour la période :
- A. Les missions fiscales et sécuritaires restent prédominantes dans la majorité des pays AOC.

- B. La collaboration au niveau de la région AOC concernant le volet sécurité/sureté s'améliore considérablement, notamment grâce au projet SPC++ initié par le Nigéria et aux recherches en cours. En plus, des ateliers régionaux ont été organisés pour initier le développement d'une stratégie régionale en matière de gestion des risques et de renseignement. Ces activités seront suivies d'autres événements et permettront d'appuyer ladite initiative.
- C. L'entrée en vigueur de l'AFE oblige les pays qui l'ont ratifié de le mettre en œuvre dans les délais impartis. Cela amplifie la pression sur les administrations douanières AOC concernées et requiert une concentration plus poussée sur le volet facilitation des échanges. Toutefois, il est constaté que de nombreux pays AOC n'ont pas encore ratifié cet Accord.

Les pays AOC sont sur la liste des pays en développement ou des pays les moins avancés et bénéficient des traitements spéciaux et différenciés prévus par l'AFE. Ils doivent rendre opérationnel le Comité national de facilitation des échanges, catégoriser les mesures en A, B et C et notifier les résultats de la catégorisation à l'OMC. Les missions conduites permettent de constater des progrès réalisés mais soulignent aussi le besoin de beaucoup de pays d'améliorer les relations entre la douane et le Ministère du commerce pour assurer une meilleure collaboration en la matière et impliquer davantage d'autres structures dans les travaux.

- D. Il ressort du rapport d'activité du Secrétariat de l'OMD que, d'une manière générale, les interventions du Secrétariat ont eu des impacts positifs sur le renforcement des capacités des administrations douanières de la région AOC, notamment en ce qui concerne certaines thématiques prioritaires pour ces administrations, telles que celles liées au Dossier Recettes (SH, valeur, origine), la facilitation des échanges, la gestion des ressources humaines et les sociétés d'inspection. Dans d'autres domaines, l'appropriation des outils de l'OMD et du savoir transmis et l'impact de l'assistance restent faibles et difficiles à percevoir.
- E. L'appui du programme MADAQ permet aux Administrations bénéficiaires d'améliorer considérablement la gestion des ressources humaines. Toutefois, les changements fréquents des dirigeants des administrations douanières et les insuffisances au niveau du recrutement, de la formation et de la rotation du personnel restent pour de nombreuses douanes AOC des obstacles majeurs à une réforme et une modernisation durable.

Suite aux différents ateliers organisés par l'OMD tant au niveau national que régional, certaines administrations douanières de la région AOC commencent à donner beaucoup d'importance au facteur humain comme élément principal dans la conduite du changement et à manifester un intérêt accru pour l'application des outils de l'OMD se rapportant au développement organisationnel (LMD, approche basée sur les compétences, stratégie des ressources humaines, stratégie de formation, etc.). Certaines ont adopté l'approche préconisée par l'OMD et sont en train d'évoluer concrètement vers l'approche compétence.

L'appui MADAQ a également permis de constituer un bassin d'experts AOC. Ces experts sont désormais aptes à assister d'autres administrations en la matière.

F. Pour ce qui est du Dossier Recettes, l'OMD a dispensé plusieurs formations sur des matières techniques, telles que le SH, l'évaluation en douane, l'origine et la lutte contre la fraude de manière générale. Cette assistance débute par un diagnostic et s'adresse prioritairement aux structures, experts et formateurs dans lesdites matières. Cette approche permet de responsabiliser davantage les personnes formées et de contribuer au développement institutionnel à long terme. Cet appui a considérablement contribué à la réappropriation par certaines administrations douanières des missions régaliennes externalisées à diverses sociétés d'inspection.

Toutefois, il est constaté que plusieurs pays de la Région AOC n'appliquent toujours pas le SH 2017 et ne sont pas, par conséquent, en phase avec les engagements qu'ils ont pris au niveau international.

- G. L'appui apporté à certains pays en matière d'engagement de parties prenantes et de partenariats a permis d'améliorer considérablement la communication et la collaboration entre la douane, d'autres services gouvernementaux et le secteur privé. La région AOC dispose désormais de l'expertise qui permet d'assister d'autres pays en la matière.
- H. En ce qui concerne le recours aux sociétés d'inspection, grâce à l'AFE et l'assistance de l'OMD, une évolution positive en termes d'engagements à haut niveau de certains pays de mettre fin aux contrats les liant à ces sociétés peut être observée. Le fait que la douane de Mauritanie, du Nigéria, du Ghana et de la RDC ont pu se réapproprier avec succès des missions externalisées, motive d'autres pays de suivre la même démarche ; l'OMD est disposée à renforcer encore davantage son assistance en la matière et développe actuellement son appui à la Sierra Léone et le Libéria.
- I. Il est à noter la participation active, financée par leurs propres moyens, de beaucoup d'administrations douanières de la région aux diverses conférences, comités, réunions et activités régionaux, au Groupe de travail régional sur le développement informatique et certaines autres activités régionales. Malheureusement, certains pays n'y participent que très rarement, a priori pour de raisons budgétaires.
- J. La région dispose désormais d'un certain nombre d'outils qui permettront de communiquer plus facilement et d'informer et impliquer davantage les structures et personnes agissant dans le cadre de l'OMD et du développement des douanes AOC (p.ex. site-web régional, adresses électroniques régionales, guide régional, bulletin de la Vice-Présidence).
- K. La conduite de missions dans certains pays n'a pas été/n'est pas possible, dans certains cas pour des raisons liées à la sécurité et dans d'autres cas à cause du statut inactif de certains Membres de la région AOC.
- L. De nombreux partenaires au développement se sont engagés à soutenir le Libéria, la Guinée et la Sierra Léone pour redynamiser leur processus de réforme après la crise Ebola. Grâce à ce soutien et la collaboration avec ces institutions, l'OMD a pu réaliser de nombreuses activités dans ces pays et des programmes d'appui pluriannuels sont en cours d'exécution.

- M. Il peut être constaté que les Douanes AOC participent de plus en plus activement aux divers programmes de formation offerts par le Secrétariat de l'OMD, notamment au programme de bourses, au programme d'études, au programme de développement de carrière et à l'Académie virtuelle d'orientation douanière. Le programme de bourse permet aussi de former un plus grand nombre de douaniers en matière de leadership et de gestion.
- N. Depuis 3 ans, les douaniers Africains participants aux stages et formations offerts par l'Ecole des Douane de Tourcoing (France) et Bruxelles (Belgique) visitent le Secrétariat de l'OMD. Ces visites contribuent à la promotion des standards et outils de l'OMD et permettent de sensibiliser un plus grand nombre de douaniers AOC en la matière.
- O. Des efforts considérables sont actuellement déployés pour enrichir le vivier d'Experts qui peuvent soutenir le Secrétariat dans la réalisation de ses nombreuses missions d'assistance. A cet effet, plusieurs ateliers d'accréditation ont été organisés (par exemple en matière de transit, SH, Programme Mercator, contrôle a posteriori et valeur en douane) et seront réalisés encore dans le proche futur. Ces ateliers s'adressent aussi aux candidats des Douanes AOC. Les Membres AOC sont invités à répondre plus souvent aux invitations et de proposer des candidats qualifiés et disponibles.

Activités de renforcement des capacités AOC

33. Au cours de la période, les missions suivantes ont été organisées par le Secrétariat en AOC :

Ateliers régionaux		Dernière période	Période actuelle
	Régional	14	8
	Sous régional/plusieurs Membres	12	16
	Accréditation	3	5
	Total	29	29
Ateliers nationaux			
	Bénin	1	2
	Burkina Faso	1	4
	Cameroun	4	2
	Cap Vert	1	2
	Centrafrique	0	1
	Tchad	1	0
	Congo (République)	0	1
	Côte d'Ivoire	0	0
	RD Congo	5	3
	Gabon	1	2
	Gambie	2	2
	Ghana	3	6
	Guinée	2	3
	Guinée-Bissau	0	0
	Liberia	5	6

	Mali	1	2
	Mauritanie	0	0
	Niger	0	0
	Nigeria	2	2
	Sao Tome & Principe	0	0
	Sénégal	3	3
	Sierra Leone	3	6
	Togo	6	4
	Total	41	51
TOTAL GENERAL		70	80

Planning des activités AOC:

Le Coordonnateur de la région au Secrétariat de l'OMD envoie périodiquement une liste de toutes les activités déjà conduites et à venir aux structures régionales, aux points de contact AOC et à certains partenaires au développement.

*** FIN ***